

APPEL D'OFFRE OUVERT

MARCHE DE PRESTATIONS

Formations en pisciculture d'étang

CAHIER DES CHARGES

ARTICLE 1 - CONTEXTE DE LA DEMANDE

Le CFPPA de Laval, organisme de formation professionnelle, souhaite dans le cadre d'un dossier FEAMP, mettre en œuvre des formations dans le domaine piscicole afin de répondre aux besoins de la filière.

Le présent marché est constitué de 2 lots.

ARTICLE 2 - NATURE DES PRESTATIONS

Lot 1 : A pour objet la réalisation de prestations de formation dans le domaine de la pisciculture d'étang.

Le prestataire devra proposer un cycle de formations répondant aux besoins des pisciculteurs d'étang. La réponse devra préciser pour chaque formation :

- L'intitulé de la formation
- L'effectif (mini-maxi)
- Les objectifs
- Les éléments de contenu
- Les méthodes pédagogiques
- Les intervenant(s) et leur(s) qualité(s)
- La date
- Le lieu

Un calendrier général devra être établi, les formations devant se dérouler de septembre 2018 à septembre 2019.

Le prestataire est libre de proposer des thématiques qui lui paraissent pertinentes.

Lot 2 : Organisation d'un colloque sur la thématique de la pisciculture

Cette manifestation a pour objectif de rassembler les différents publics de la filière piscicole autour d'une thématique commune. Le prestataire aura à sa charge toute l'organisation (salle, intervenants, repas...) en dehors des réservations.

- La réponse devra préciser
- La thématique
- La date
- Le lieu
- Les intervenants et leurs qualités
- L'effectif
- Les modalités d'organisation

ARTICLE 3 - CONDITIONS PARTICULIERES D'ORGANISATION

Un calendrier général devra être établi, les formations devant se dérouler de septembre 2018 à septembre 2019.

Le prestataire doit pouvoir accueillir les participants et mettre à leur disposition les moyens nécessaires à l'apprentissage (salle, plateau technique, matières premières...). Il inclut une description de ces moyens mobilisables dans sa réponse. Les formateurs devront être dotés d'une expertise métier et pédagogique

ARTICLE 4 - SELECTION DES OFFRES

Les critères :

Critère 1 : Références et compétences dans le domaine piscicole :	Pondération 4/20
Critère 2 : Référence et expérience dans le domaine de la formation :	Pondération 4/20
Critère 3 : Qualité de la réponse :	Pondération 4/20
Critère 4 : Installations techniques * :	Pondération 4/20
Critère 5 : Proximité :	Pondération 2/20
Critère 6 : Prix :	Pondération 2/20

Le CFPPA établit un classement des offres selon les critères ci-dessus. Le CFPPA se réserve la possibilité de négocier avec le ou les candidats dont les offres seront mieux classées. Toutefois le CFPPA pourra attribuer des lots sur la base des offres initiales sans négociation.

* Etangs, Bassin en terre, bassins d'alevinage, 1 éclosier de poissons d'étang, 1 nurserie, atelier de transformation, salle pédagogique.

ARTICLE 5 - CONDITIONS DE RECEPTION DES OFFRES

Le dossier de réponse est à adresser en format électronique uniquement à :

cfppa.laval@educagri.fr

Réponse attendue pour le 17/08/2018 au plus tard 17 heures